

BULLETIN D'INSCRIPTION Stages 2024 « Respire la vie »

A renvoyer à Sophie Misériaux – 6 Le Meseray – 22490 Plouër Sur Rance

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....

Je m'inscris et je verse un acompte de 100€ à l'ordre de Alain Roux :

- au stage du **samedi 18 mai à 10h au lundi 20 mai 2024 à 16h30** (3jours : 360€ le stage + 150€ la pension complète)
- au stage du **jeudi 1^{er} Août au dimanche 4 août 2024 à 16h30** (4 jours : 480€ le stage + 200€ la pension complète)
- aux **deux stages** précédents (7 jours : 800€ les deux stages + 350€ la pension complète)

Les acomptes en chèque ne sont pas encaissés avant le début du stage

Signature et date:

Conditions générales de participation:

Les participants sont seuls juges de leur capacité à suivre ce stage et assistent à celui-ci sous leur pleine et entière responsabilité.
Ils participent à toutes les activités du programme proposé.

L'acompte d'inscription est gardé jusqu'à la fin du stage et représente l'engagement du stagiaire à participer au programme .

En cas d'interruption en cours de stage, cet acompte reste acquis aux formateurs.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du stage, l'acompte d'inscription n'est plus remboursable, sauf en cas d'annulation par les formateurs.

Ceux-ci se réservent la possibilité de demander à un participant d'interrompre le cursus en le remboursant au prorata des jours effectués.